

Espace Municipal Jeunesse (EMJ)
Fiche d'inscription aux activités
Vacances Toussaint 2020



EMJ : 25, rue du Château

95320 Saint-Leu-la-Forêt

Contact : 01 30 40 22 92/22 52 - 07 64 57 63 45

emj@saint-leu-la-foret.fr

A RETOURNER A L'EMJ ou au service de la DASEJS

Pensez à garder une copie des activités et des dates choisies !!!

Nom : Prénom :

<u>Dates</u>	<u>Activités</u>	<u>Lieux de rendez-vous</u>	<u>Places</u>	<u>Prix</u>	<u>Cochez la case si inscription</u>
Lundi 19/10	Décoration de l'EMJ	14h30 à l'EMJ	12	Gratuit	
Mardi 20/10	District 78-Parcours Ninja	13h30 devant la mairie	24	15€	
Mercredi 21/10	Poker	14h à l'EMJ	12	Gratuit	
	Jeux vidéo	17h à l'EMJ	12	Gratuit	
Jeudi 22/10	Atelier créatif	14h30 à l'EMJ	12	Gratuit	
	Soirée Pizzas/Laser Game	20h devant la mairie	24	10€	
Vendredi 23/10	Sortie VTT en forêt	14h à l'EMJ	12	Gratuit	
Lundi 26/10	Parc Astérix	8h45 devant la mairie	24	15€	
Mardi 27/10	Baby-foot/billard	14h30 à l'EMJ	12	Gratuit	
Mercredi 28/10	Séance de sport	14h30 au gymnase J. Moulin	16	Gratuit	
Jeudi 29/10	Urban Jump	13h15 devant la mairie	24	10€	
Vendredi 30/10	Goûter	16h30 à l'EMJ	-	Gratuit	

ATTENTION : Ceci ne représente pas le programme complet. Ces tableaux répertorient uniquement les activités payantes ou limitées en places (les accueils libres n'y figurent pas, par exemple).

Afin d'offrir la meilleure organisation, merci de nous faire parvenir vos inscriptions dans les meilleurs délais (soit auprès de Théo et Aurélien, soit au sein des locaux du service, 14 rue de l'Eglise).

Un programme d'animation est disponible (fiches d'inscription disponibles au service Enfance-Jeunesse ou sur le site Internet de la ville : www.saint-leu-la-foret.fr).

La fréquentation de l'Espace Municipal Jeunesse ou d'une activité proposée par la structure engendre une adhésion de 15 € valable pour toute l'année scolaire en cours (du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 31 août 2021). Cette adhésion sera automatiquement intégrée sur votre facture mensuelle (cf. règlement intérieur de l'Espace Municipal Jeunesse).

Enfin, nous vous rappelons qu'en cas d'annulation, il est demandé de prévenir le secteur jeunesse et sports au maximum 48 heures à l'avance (jours ouvrés) avant la date de l'activité ou la sortie par mail à emj@saint-leu-la-foret.fr. Toute absence non signalée entrainera la facturation de l'activité pour laquelle le jeune est inscrit.

Fait-le A

Lu et approuvé
Le jeune,

Lu et approuvé
Le responsable légal,